



DIXIEME REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TRANSCO CLSG

RESOLUTION TRANSCO CLSG/CA/38/RES.28/06/16 PORTANT ADOPTION DU RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR EXTERNE POUR TRANSCO CLSG

Le Conseil d'Administration

CONSIDERANT la Décision A/DEC.17/01/03 du 26^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Dakar le 31 janvier 2003, relative au Protocole sur l'Energie de la CEDEAO ;

CONSIDERANT l'Acte Additionnel A/SA.3/1/08 adopté lors du 33^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Ouagadougou le 18 janvier 2008, portant adoption de la Stratégie de l'EEOA de mise en œuvre des lignes de transport ;

CONSIDERANT l'Acte Additionnel A/SA.12/2/12 adopté lors du 40^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Abuja le 17 février 2012, portant adoption du Plan Directeur actualisé des Moyens de Production et de Transport de l'Energie Electrique des Etats Membres de la CEDEAO ;

CONSIDERANT le Traité pour la Construction, l'Exploitation et le Développement de la Ligne d'Interconnexion Électrique Côte d'Ivoire – Libéria – Sierra Leone - Guinée (CLSG) signé le 5 mars 2012 par les quatre Chefs d'Etat des pays impliqués dans le Projet ;

CONSIDERANT les Statuts et le Pacte d'Actionnaires de TRANSCO CLSG adoptés à Monrovia le 27 août 2013;

CONSIDERANT la Résolution TRANSCO CLSG/ S.HOLDERS /2/RES.27/08/13 de la 1^{ère} Réunion de l'Assemblée Générale de TRANSCO CLSG tenue à Monrovia le 27 août 2013 portant nomination des Administrateurs représentant les actionnaires de TRANSCO CLSG au sein du Conseil d'Administration;

CONSIDERANT la Résolution TRANSCO CLSG/ S.HOLDERS /3/RES.27/08/13 de la 1^{ère} Réunion de l'Assemblée Générale de TRANSCO CLSG tenue à Monrovia le 27 août 2013 relative à la nomination du Président du Conseil d'Administration de TRANSCO CLSG ;

NOTANT l'Accord de Siège du 3 décembre 2014 signé entre le Gouvernement de Côte d'Ivoire et le Secrétariat Général de l'EEOA au nom de TRANSCO CLSG;

CONSIDERANT la Résolution TRANSCO CLSG/ CA /31/RES.31/03/16 de la 9^{ème} Réunion du Conseil d'Administration de TRANSCO CLSG tenue à Abidjan le 31 mars 2016 portant adoption des Termes de Référence d'un Auditeur Externe ;

VU le rapport de la 2^{ème} Réunion du Comité Audit et Bonne Gouvernance tenue à Abidjan le 27 juin 2016.

DECIDE :

- Article 1 :** Le recrutement de Price Waterhouse Coopers (PWC) comme Auditeur Externe de TRANSCO CLSG pour une période de 3 (trois) ans (2015-2016-2017) est adopté.
- Article 2 :** Une Recommandation est soumise à l'Assemblée Générale des Actionnaires en vue d'approuver le recrutement de Price Waterhouse Coopers (PWC) comme Auditeur Externe de TRANSCO CLSG pour une période de 3 (trois) ans.
- Article 3 :** La présente Résolution prend effet à compter de sa date de signature.
- Article 4 :** Le Directeur Général de TRANSCO CLSG est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la mise en application de cette Résolution.

Fait à Abidjan, le 28 juin 2016



Amidou TRAORE
Président du Conseil d'Administration